

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE

L'an deux mille vingt-trois et le 06 décembre à 17h00, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne 19600 NESPOULS - salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 29 novembre 2023.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président

Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président

CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Francis COMBY pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2023-37 – DM3 – Section Fonctionnement – Ajustement budgétaire

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

Le Conseil d'Administration sur décision du Président,

- considérant qu'il y a lieu de réaffecter et augmenter certains crédits budgétaires du budget de l'exercice 2023,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

INTITULE DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	Comptes	Montants €	Comptes	Montants €
Sous-traitance générale (011)	611	30 906,84		
Salaires, appointements, commissions de base (012)	6411	64 725,00		
Cotisations à l'URSSAF (012)	6451	64 725,00		
Charges diverses de gestion courante (65)	658	242 160,74		
Intérêts réglés à l'échéance (66)	66111	1 090,62		
Intérêts des autres dettes (66)	6618	1 881,06		
Titres annulés (sur exercices antérieurs) (67)	673	-17 599,24		
Dotations aux dépréciations des actifs circulants (68)	6817	-2 800,00		
Atterrissages/Assistance/Passagers (70)			706	385 090,02
DEPENSES FONCTIONNEMENT		385 090,02		385 090,02

C'est ce que je soumets à votre approbation.

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents : 5
Nombre de suffrages exprimés : 5
Votes : Pour : 5
 Contre : 0
 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité


Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration
Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
Enregistrée en Sous-Préfecture le 07/12/2023
Publiée et notifiée le 07/12/2023

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.